



TRICASTIN SE DEPLACE A L'ARENA POUR UN MATCH DE D1 MONTPELLIER - CHAMBERY

Le club du Tricastin Handball organise un bus pour le match de MONTPELLIER HB / CHAMBERY .
Celui-ci aura lieu **le mercredi 20 Avril 2016 à 20h45 à L'arena de Montpellier.**

Le tarif pour cet événement est de : **28€**

Celui-ci comprend, le trajet en bus aller/retour vers Montpellier + 1 entrée pour le match.

Le RDV sera donné pour **17h00** sur le **parking de la Halle des sports de Pierrelatte**, le retour est prévu pour 00h00. **Veillez prévoir un pique nique** pour manger avant le match sur Montpellier.

Si votre enfant est mineur et qu'il souhaite participer à l'événement, vous devez lui désigner une personne référant (vous, si vous y participez, soit une personne adulte de votre entourage qui participe à l'événement).

La réservation est validée lorsque le coupon réponse est rendu et le paiement effectué.

(Règlement par chèque au nom de : Entente Tricastin Handball)

Merci à tous, le bureau du club



COUPON REPONSE

DEPLACEMENT EN BUS – RENCONTRE MONTPELLIER / CHAMBERY

A L'Arena de Montpellier , LE MERCREDI 20 AVRIL 2016

A renvoyer avant le lundi 11 avril 2016 (sous réserve de places disponibles) !

A l'attention de **TILLER Yorick // Tricastin Handball** dans la boîte aux lettres du club à la Halle des sports

Tél. : 06 24 81 16 17 ou 04 75 96 40 92

Mail : 1026019@handball-france.eu ou ethb.communication@gmail.com

Les participants devront se faire connaître en transmettant les informations suivantes :

Tarif = 28,00 € prix unique.

NOM :

Catégorie Handball :

PRENOM :

Nombres de personnes :X 28 € = TOTAL€

TEL :

Y-a-t-il des mineurs ? Si oui , NOM / PRENOM de l'adulte accompagnant :
(Veuillez prévenir vous-même la personne concernée)

Fait à..... le

Signature

AUTORISATION PARENTALE

(Pour les mineurs)

Je soussigné Mme, M

Tuteur légal de

Autorise ce(cette) dernier(ère) à participer au déplacement en bus pour Nîmes, organisé par le Tricastin Handball et qui se déroulera le **Mercredi 20 Avril 2016.**

J'autorise les responsables de l'événement à prendre, en cas d'urgence, toute décision médicale ou chirurgicale et ceci uniquement suite à l'avis du médecin.

Fait à le

Signature des parents pour les mineurs,